

# Modalités particulières de scolarisation : accompagnement des élèves et des familles

*Colloque ASCOMED 8/06/2023*



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Isère

*D. Bodocco IEN 1<sup>er</sup> D-adjoint à l'A.DASEN - DSDEN 38*

## Ces élèves qui s'éloignent de l'école?

- 1. Elèves éloignés de l'école tout en fréquentant l'école
- 2. Instruction en famille
- 3. Inscription en écoles privées hors contrat



### Evolution des chiffres :

2019-2020 : 683 enfants en IEF (et 253 en CNED réglementé)  
2020-2021 : 1084 enfants en IEF (et 273 en CNED réglementé)  
2021-2022 : 1028 enfants en IEF (et 318 en CNED réglementé)

## Le premier degré en Isère en quelques chiffres

Pour :

- 128 063 élèves (12 505 élèves dans le privé soit 9,76 %)
- 6 842 professeurs des écoles (en public) – 560 (en privé)
- Environ 2000 AESH (contrats à 24h)
- 904 écoles publiques
- 65 écoles privées sous contrat + écoles privées hors contrat
  - ❖ 20 écoles
  - ❖ 587 élèves
  - ❖ 52 classes (maternelles et élémentaire)

25 IEN dont :

- 1 IEN Adjoint au directeur académique
  - 1 IEN adjointe à l'A.DASEN (préélémentaire)
  - 2 IEN ASH
-

# 1. Elèves éloignés de l'école tout en fréquentant l'école

## Plus d'équité pour respecter le principe d'égalité

### RASED, pôle ressource, PIAL et EMAS

- maitres E et maitre G
- psychologues de l'éducation nationale médecins scolaires
  - UPE2A
  - situations analysées
- accompagnement par un CPC
- accompagnement par enseignants référents
  - élèves en situation de handicap
    - AESH et PIAL
  - accompagnement par IEN
- participation aux instances (EE, ESS...)
  - situations en lien avec l'EMAS

### Relation aux parents et climat scolaire

- Relation aux parents et climat scolaire
  - Intervention police municipale
  - dépôt de plaintes
- protection de l'enfance et lien avec médecin scolaire et AS

### IEN, Equipe de circonscription et EMS

- Actions et accompagnement par IEN
  - accompagnement par CPC
- accompagnement par médecin de prévention
  - participation aux instances (EE, ESS...)
  - situations en lien avec l'EMAS
- protection fonctionnelles des enseignants

#### Informier et former

- analyse en réunion de directeurs
- information en CIEN
- notes proposées pour le département

#### Améliorer les liaisons C1/C2 C3

- participation en conseil de maitres pour une continuité pédagogique

#### Dynamiser les échanges avec les parents

- Echanges réguliers
- S'appuyer sur les parcours des élèves
- Lever les malentendus

#### Améliorer la prise en charge de ces élèves

- Accompagnement des équipes
- Accompagnement des directeurs
- Pilotage des RASED
- Etude des situations en pôle ressources
- Aide des médecins scolaires

# Entretiens avec les familles

- Inviter (et non convoquer) les parents à la rencontre, en précisant la date, l'heure, le lieu (courrier écrit)
  - Développer une attitude d'ouverture, d'accueil et d'écoute.
  - Eviter de critiquer, juger ou mettre en accusation l'enfant et ses parents.
  - S'exprimer de façon compréhensible: utiliser un langage adapté (attention au « jargon pédagogique », aux abréviations), un langage illustré et appuyé par des supports, des exemples...
  - Chercher le lien et l'ouverture avec tous, sans autre préjugé que :
    - ***Ce parent doit souhaiter que son enfant réussisse et se réalise***, c'est à partir de cet *a priori qu'on s'adresse à lui*.
    - Considérer toujours qu'une information non prise en compte, **indique qu'il y a un obstacle et qu'il appartient à l'éducation nationale de lever**.
-

## 2. L'instruction en famille (IEF)

### Motifs IEF :

- L'**état de santé** de l'enfant ou son **handicap (dossier traité par médecin CT DASEN)**
- La pratique d'**activités sportives** ou **artistiques intensives**
- L'**itinérance de la famille** en France ou l'**éloignement géographique** de tout établissement scolaire public
- L'existence d'une **situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif (dossier traité par A;DASEN et IEN)**

### Démarche des familles :

demande d'autorisation (et plus simple déclaration) depuis la loi N° 2021- 1109 du 24 août 2021

Présentation du projet pédagogique s'appuyant sur les compétences du Socle commun

### Contrôles prévus par la loi : (enquête du maire et Le contrôle pédagogique par les services de l'éducation nationale)

Le contrôle pédagogique a lieu au moins une fois par an à partir du début du troisième mois suivant la délivrance de l'autorisation d'instruction dans la famille.

Entretien avec les familles (contexte familial, choix éducatifs, EDT enfant, conditions matérielles, espace dédié à l'instruction et méthodes et outils utilisés, ressources disponibles/ activités sportives et culturelles et socialisation de l'enfant )

Vérification des progrès des enfants en lien avec les compétences attendues du SCCC

**CNED** : inscrire les enfants dans le cadre de leur scolarité en école primaire, au collège ou au lycée, 4 options possibles :

- la classe complète réglementée (soumise à validation de pièces justificatives sous autorisation de l'IEF par le DASEN)
  - la classe complète libre
  - les cours à la carte réglementés
  - les cours à la carte libres.
-

## 3. Ecoles Privées Hors Contrat

Des parents font le choix d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées hors contrat.

- Écoles de confession religieuse (principalement catholiques et musulmanes)
- Écoles proposant des pédagogies alternatives

Ces écoles sont contrôlées par l'état (commission d'IEN) régulièrement (tous les ans dans le 1<sup>er</sup> D), afin de vérifier :

Qu'elles respectent la sécurité des élèves

Qu'elles dispensent un enseignement, avec leur caractère propre, permettant aux enfants d'acquérir les compétences du SCCC

Un rapport est rédigé et les services départementaux et académiques donnent l'autorisation de poursuite avec des recommandations le cas échéants

- Description de l'environnement général et sécurité
  - Organisation générale et effectifs
  - Encadrement et personnels
  - Enseignement et évaluation des élèves (progression compétences des 5 domaines du socle)
-

# Les enjeux dans le premier degré

9-6-2022- NOR : MENE2219299C - CIRCULAIRE DE RENTREE 2022

« Une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être »

la circulaire de rentrée, publiée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, donne des orientations gouvernementales pour l'école.

Les priorités pour 2022/2023 :

- Agir dès la maternelle et poursuivre en élémentaire
  - Une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins
  - Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves
  - Une École pleinement inclusive
  - Une école engagée pour le bien-être des élèves
  - Une École fondée sur le respect de l'autre
  - L'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves
-

# Questions / Réponses

---